

L'éco-construction des bâtiments d'élevage

une entrée environnementale pour une approche globale de projet

ECO-CONSTRUIRE, c'est créer ou réaménager un bâtiment en respectant au mieux l'environnement, en l'intégrant dans le milieu (site) et en utilisant des ressources naturelles et locales. L'éco-construction concerne la construction et le fonctionnement du bâtiment. Elle s'inscrit dans une logique d'optimisation économique.

L'éco-construction prend en compte :

- Le **site** dans sa globalité avant de concevoir le bâtiment,
- La **place de l'éleveur et des animaux dans le bâtiment**,
- Les **fonctionnalités**,
- La **phase de chantier** : organisation, nuisances et déchets,
- Le **choix des matériaux**,
- Les **énergies et ressources nécessaires** au fonctionnement du futur bâtiment.

Le maître d'ouvrage (l'éleveur, le responsable d'exploitation) a un rôle prédominant tout au long du projet ... depuis la définition des besoins jusqu'à la mise en service, puis lors de l'utilisation et l'adaptation du bâtiment.

Une charte d'éco-construction pour ;

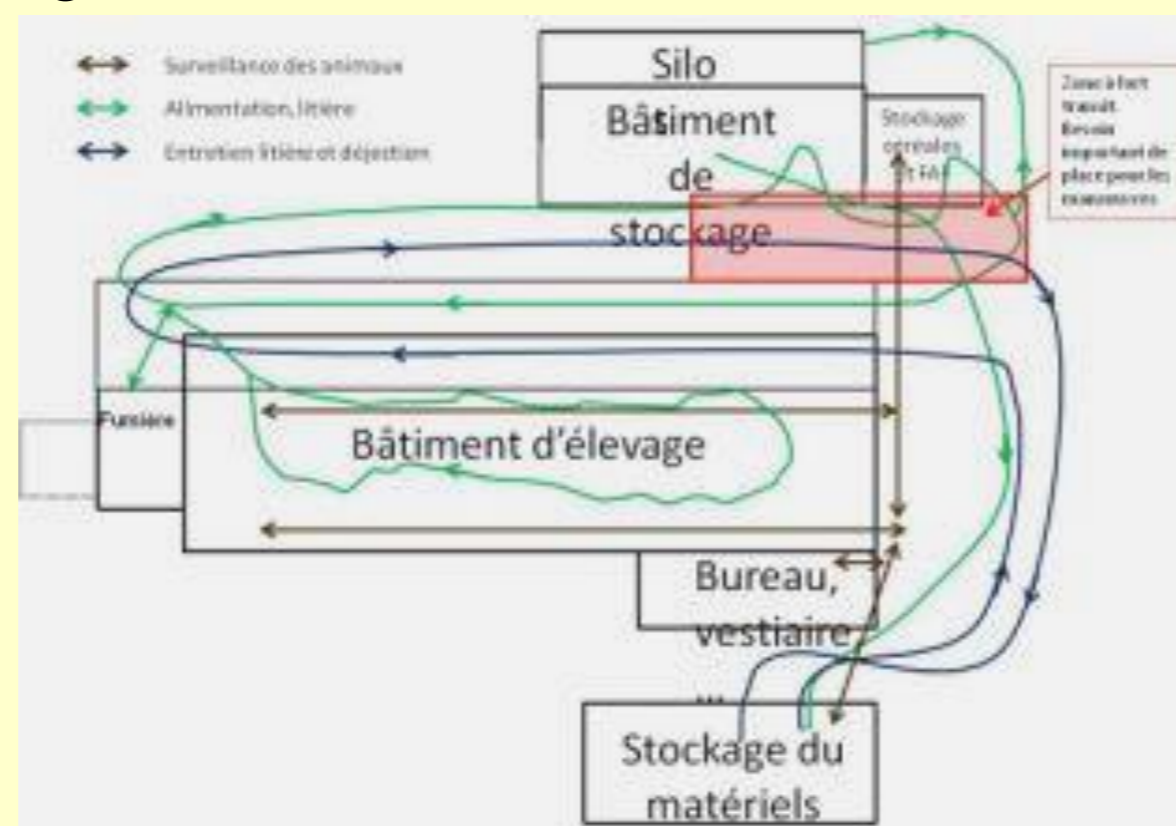
- Accompagner les éleveurs dans leur réflexion,
- Faciliter le dialogue entre le technicien et l'éleveur,
- Offrir une démarche structurée sur l'éco-construction, aux conseillers et/ou concepteurs.

Thème [cibles de la démarche HQE®]	Engagement en phase projet		Validation après réalisation		Sans objet	Action concrète mise en œuvre ou commentaires	Point incontournable
	oui	non	oui	non			
I Insertion dans le site pour une conception/renovation écologique des bâtiments d'élevage							
I 1 Relation du bâtiment avec le site - [cible 1]							
1-1 Je cherche à valoriser les bâtiments existants							X
1-2 Je déconstruis les bâtiments désaffectés							

Grille I

Insertion dans le site pour une conception ou une rénovation écologique des bâtiments d'élevage

- I-1 **Relation du bâtiment avec le site**
- I-2 **Circulation et déplacements**
- I-3 **Eaux de pluie et ruissellement**
- I-4 **Impact sur le voisinage lors de l'utilisation du bâtiment**
- I-5 **Biodiversité sur le site bâti**
- I-6 **Ressources locales**



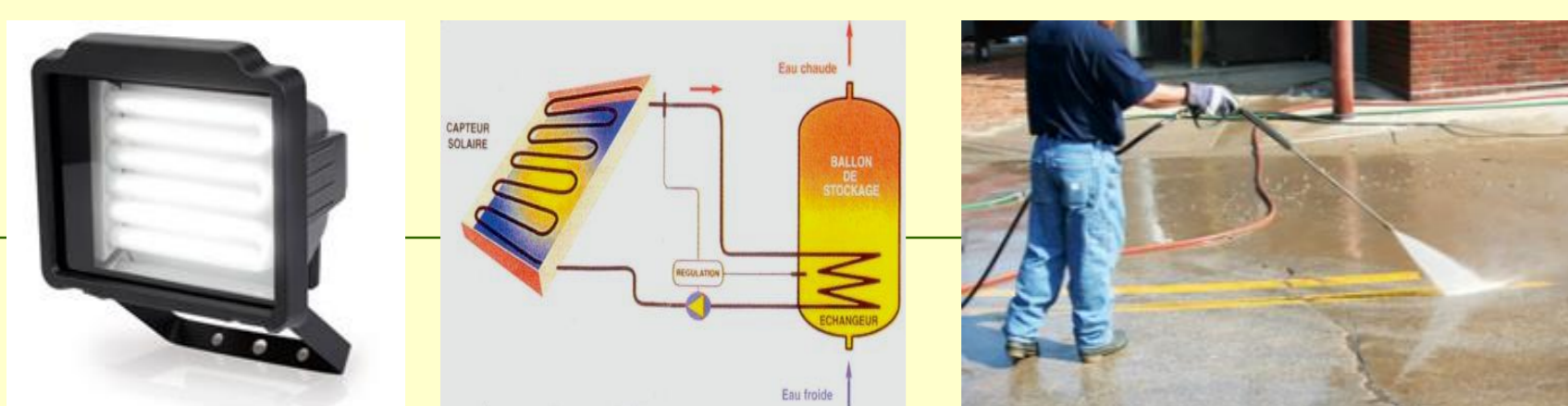
Grille II

Matériaux, techniques constructives, ressources et nuisances de construction : limiter le prélèvement de matières premières, les rejets, optimiser les recyclages

- II-1 **Economie de matériaux**
- II-2 **Matériaux et techniques constructives**
- II-3 **Déchets de chantier**
- II-4 **Nuisances de chantier** (bruit, poussières, circulation, aspect visuel)
- II-5 **Organisation du Chantier**



Les 4 thèmes ecobel



Grille III

Energie, eau et déchets d'activités : limiter les besoins, limiter les rejets polluants, favoriser les énergies renouvelables

- III-1 **Economies d'énergie**
- III-2 **Utilisation d'énergies renouvelables**
- III-3 **Consommations d'eau**
- III-4 **Déchets, effluents d'élevage et émissions de gaz**
- III-5 **Maintenance du bâtiment**

Grille IV

Confort et santé : préserver la santé du personnel et des animaux, améliorer leur confort

- IV-1 **Exigences bioclimatiques** = T°, hygrométrie, vitesse d'air, gaz
- IV-2 **Confort acoustique**
- IV-3 **Confort lumineux**
- IV-4 **Qualité sanitaire**
- IV-5 **Qualité de l'eau**



en ligne sur :
www.idele.fr



Démarche et charte d'éco-construction des bâtiments d'élevage, formalisées dans le cadre d'un projet de recherche multifilières, sur la période 2009/2011, bénéficiant d'un financement du CASDAR.